

| Nombre de membres                  |                |                                           |
|------------------------------------|----------------|-------------------------------------------|
| Afférents<br>au Comité<br>Syndical | En<br>fonction | Qui ont pris<br>part aux<br>délibérations |
| 62                                 | 41             | 43                                        |

Date de la convocation  
17 septembre 2026

Numéro de la délibération  
26-27

Objet de la Délibération

Soutenir le projet de PSE  
légumineuse porté par la  
Chambre d'Agriculture du  
Loiret

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le dix-sept septembre deux-mille-vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Chevilly, sous la présidence de Monsieur Stéphane ROY.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Stéphanie ALVES (Rouvray-Ste-Croix), Muriel BATAILLE (Tournois), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Annick BUISSON (Gidy), René DAUDIN (Artenay), Philippe DEFRANCE (Chevilly), Florine DELBARRE (Huêtre), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Martine LEFAUCHEUX (Gidy), Fabienne LEGRAND (Sougy), Frédéric LOPEZ (La Chapelle-Onzerain), Dominique LORCET (Chevilly), Lorraine MARTEAU (Trinay), Véronique DEFAY (suppléante de Alban PAILLET – Coinces), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Odile PINET (Patay), Nathalie REDIN (Bucy-le-Roi), Charles PIERRE-LOUIS (suppléant de Denis REIG – Bucy-St-Liphard), Christophe PERRON (suppléant de Virginie SICARD – Gémigny), Christophe LEFEBVRE (suppléant de Sandrine SIMON – Boulay-les-Barres), Sylvie VALENTIN (Villamblain), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Anne BOUGRAIN (Coulmiers), Jean-Yves GUINARD (suppléant d'Aurore CARO - Meung/Loire), Edith CHARDON (Tavers), Yohan CHESNEAU (Binas), Claudie COUTURE (Villermain), Jonathan DEROSIER (Meung/Loire), Christophe DEWAELE (St-Ay), Léane FARINA JAVOY (Mézières-lez-Cléry), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Jean-Luc FOURNIER (St-Ay), Christine FRAMBOISIER (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Vincent MENU (Cléry-St-André), Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce), Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés), Daniel THOUVENIN (Villorceau), François-Marie VAUXION (Cléry-St-André), Franck VUE (Epieds-en-Beauce), YVON Steven.

➤ A donné pouvoir :

- Michèle MAZY-VILAIN (Le Bardon) à Stéphane ROY (Mareau-aux-Prés)
- Grégory GONET (Messas) à Sandrine PAIN (Rozières-en-Beauce)

➤ Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patrice SMEKENS (Rouvray-Ste-Croix), Gildas LEVESQUE (Tournois), Nathalie BIANCHI (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Stéphanie JAMET (Sougy), Jean-Marc RIQUET (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Anne BABIN (Chaingy), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-St-André), Matthieu LE ROYET (Rozières-en-Beauce).

➤ Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Maire de Rozières-en-Beauce), Francis LHEURE (Président de FIBOIS Centre-Val de Loire), Amandine DIDELOT, Guillaume GUION et Olivier SILBERBERG (FIBOIS Centre-Val de Loire)

Contexte :

Dans le cadre de sa stratégie biodiversité 2021-2031, le PETR Pays Loire Beauce a pris contact avec la Chambre d'agriculture du Loiret (CA45) afin de développer des projets permettant de favoriser la biodiversité dans les pratiques agricoles.

| Nombre de membres                  |                |                                           |
|------------------------------------|----------------|-------------------------------------------|
| Afférents<br>au Comité<br>Syndical | En<br>fonction | Qui ont pris<br>part aux<br>délibérations |
| 62                                 | 41             | 43                                        |

Date de la convocation  
17 septembre 2026

Numéro de la délibération  
26-27

La Chambre d'agriculture du Loiret a proposé une étude de faisabilité portant sur des « Paiements pour Services Environnementaux » (dit « PSE ») consacré à la réintroduction des légumineuses dans les rotations agricoles.

#### Présentation du projet :

Les légumineuses présentent plusieurs intérêts agronomiques et environnementaux, notamment en matière de fertilité des sols, de réduction des besoins en engrais azotés et de diversification des rotations culturales.

Le projet vise donc à étudier les conditions de mise en œuvre d'un dispositif de PSE permettant de rémunérer des agriculteurs pour des services environnementaux associés à la réintroduction et au développement des légumineuses dans les systèmes de culture du territoire.

Le projet serait conduit en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret, Intact Régénérative, la coopérative Axereal et des agriculteurs du territoire.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

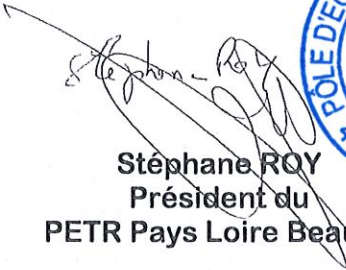
| Dépenses                                                                    |          | Recettes     |          |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------|--------------|----------|
| Frais salariaux<br>(50j animations, 5j<br>assistances et 5<br>encadrements) | 27 625 € | LEADER (59%) | 19 200 € |
| Coûts indirects 15% (frais<br>de personnels)                                | 4 875 €  | Intact (15%) | 5 000 €  |
|                                                                             |          | CA45 (26%)   | 8 300 €  |
| Total                                                                       | 32 500 € | Total        | 32 500 € |

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de :

- Soutenir le projet d'étude de faisabilité d'un Paiement pour Services Environnementaux (PSE) en faveur de la réintroduction des légumineuses dans les rotations agricoles ;
- Soutenir la démarche portée par la Chambre d'agriculture du Loiret à solliciter les fonds européens LEADER dans le cadre du financement ;

#### ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au registre des délibérations,

  
Stéphane ROY  
Président du  
PETR Pays Loire Beauce

  
Michel FAUGOUIN  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 045-200075869-20260928-26\_27-DE

S<sup>2</sup>LO